

PV N° 3_2025-2026

Réunion de Bureau du

09-09-2025

Les membres Présents :

En visio : CLUZEL F., MULAS DUFFOUX J., SCOMPARIN J., USCLADE V., CELLIER J., LACQUIT DOCHER C., PERRIER C.,

Invités : CHASSARD P.Y., MORATA G.

Excusés : AL MUFTI R., VACHER P., TAEYE C.,

La réunion a lieu en présentiel et en visioconférence et débute à 18h40.

1. OUVERTURE :

Licences

Le bureau ouvre sur une note très positive concernant le nombre de licenciés. La Ligue enregistre une croissance de +6% par rapport à la saison précédente à la même date. Le seuil des 40 000 licences a été franchi, atteignant plus de 41 000, contre 38 000 l'année passée à la même période.

Une hypothèse est avancée pour expliquer cette hausse précoce : de nombreux clubs ont mis en place des tarifs préférentiels pour les inscriptions anticipées (par exemple, avant le 20 juillet), incitant les familles à renouveler plus tôt et assurant ainsi une meilleure trésorerie aux clubs dès l'été.

Malgré ces bons chiffres, il est rappelé que de nombreux clubs restent en difficulté.

Echanges avec la FFBB

Réforme du Championnat U15

Ce point constitue un sujet majeur de discussion et de préoccupation. Un retour est fait sur une réunion en visioconférence avec la Fédération concernant l'avenir du championnat U15. La position de la Ligue est contre l'approche de la Fédération. Il est contesté une méthode de travail inefficace avec une posture conservatrice (proposant un retour à un système vieux de 30 ans sans analyse approfondie). La ligue constate également un manque d'approche globale. Nous souhaitons une refonte basée sur un véritable diagnostic et une démarche de projet et applicable pour la saison 2026-2027.

Dotation en polos pour les Officiels de Table de Marque

Une polémique existe avec la Fédération (FFBB) qui ne souhaite plus offrir les polos aux officiels de Haut Niveau (HN), ces derniers refusent de les acheter. Position de la ligue de

prendre en charge la commande des polos pour ses OTM. Il faut collecter les tailles pour passer une commande groupée et négocier un tarif préférentiel.

2. COMMISSION RH

Recrutement pour la Commission de Discipline

La commission RH annonce la validation du recrutement de Christopher sur le poste à la commission de discipline. Contrat : CDI à temps partiel (28 heures/semaine). Prise de fonction : Le 10 septembre 2025. Titulaire d'un Master 2 en droit du sport, il possède une expérience de trois ans au sein de la commission de discipline d'un district de football en Île-de-France. Il est compétent pour la gestion complète des dossiers (ouverture, instruction, rédaction). Rappel : Il a été sélectionné parmi 31 candidatures et après 6 entretiens.

Point général sur les RH

Un point complet sur les mouvements de personnel, incluant les nouvelles arrivées, sera fait lors du prochain comité directeur, accompagné d'un trombinoscope.

Réunion de rentrée des salariés : au programme la présentation des nouveaux arrivants, focus sur la gestion des entretiens et rappels de plusieurs règles RH.

Évolution de la politique des entretiens : Entretiens professionnels : La loi évolue, leur périodicité passe de 2 ans à 5 ans. Entretiens individuels : Pour alléger la charge de travail liée au projet immobilier, le système change. Ils ne seront plus automatiques mais se feront à la demande du salarié. Les salariés souhaitant un entretien devront en faire la demande avant le 30 septembre. Une réflexion est en cours pour éventuellement alterner les entretiens (une moitié des salariés par an) pour les années futures.

Lancement d'une "Politique de l'Économie" : Objectif : Sensibiliser l'ensemble des salariés à une gestion rigoureuse des dépenses. Constat : La Ligue est parfois perçue comme une structure très riche, alors que sa trésorerie est limitée.

Actions de sensibilisation : Rappel des règles (des dérives sont constatées sur les notes de frais, ex : hôtels à 125€ au lieu de la fourchette de 90€). Un rappel au cadre sera fait. Il sera rappelé aux salariés que la bonne santé financière de la Ligue et les bénéfices générés ont un impact direct sur leur prime d'intéressement. Inciter les coordinateurs à intervenir eux-mêmes sur des formations plutôt que de systématiquement faire appel à des prestataires externes. Optimiser les déplacements.

Gestion et validation des intervenants externes : Pour garantir que les intervenants représentent les valeurs de la Ligue, un système de validation a été mis en place.

3. REGLEMENTS SPORTIFS

Points Généraux

Le Bureau Directeur a débuté la réunion par la révision des documents réglementaires.

Matches de Barrage : Une discussion a eu lieu sur l'opportunité de mentionner les matches de barrage dans les règlements dès le début de saison. Il est décidé de **maintenir la mention des matches de barrage**. Il est jugé plus simple de les annuler si nécessaire (ce qui

signifierait un maintien pour les clubs concernés) que de les ajouter en cours de saison.

Modification de l'Article 44.1 des Règlements Généraux : L'article **44.1** actuel interdit à un club d'engager deux équipes dans la même catégorie d'âge, ce qui est en contradiction avec la politique actuelle autorisant une deuxième équipe en jeunes. Il est décidé de modifier l'article pour que cette interdiction ne s'applique plus aux championnats jeunes et renvoyer aux "règlements particuliers" pour ces catégories. Cette modification sera soumise au même vote à distance.

Championnat Régional Féminin 3 (RF3)

Le bureau a examiné les modifications réglementaires pour la saison à venir. **Format des Playoffs RF3 :** Les deuxièmes de chaque poule sont désormais intégrés aux playoffs. Le nombre de matchs de playoffs passe de 8 à 12. **Format de la triangulaire finale :** La triangulaire finale est modifiée : l'équipe de la poule C affrontera le perdant du premier match (Poule A vs Poule B). L'objectif est de garantir que le titre se joue sur le troisième et dernier match. **Système de Montées :** La **wildcard est supprimée** pour éviter les contestations. Une place de montée supplémentaire est attribuée au CD38 (Isère) pour rééquilibrer les accessions en fonction du nombre de licenciés (le CD38 étant l'un des trois plus gros comités avec le 42 et le 69). **Débat sur les Maintiens/Descentes (Barrages vs. Ranking) :** Après un tour de table, le Bureau Directeur a décidé à l'unanimité de conserver le système des matchs de barrage sur terrain neutre, jugé plus équitable sur le plan sportif.

Championnat Régional Féminin 2 (RF2)

Formule Générale : Pas de changement majeur dans la structure du championnat. Playoffs : Les deuxièmes de poule basse seront bien intégrés au ranking pour participer aux phases finales. Compte tenu des 6 descentes de PNF, il y aura 6 montées de RF2. Le format des playoffs est ajusté en conséquence : il n'y aura que deux tours de playoffs. Les vainqueurs des rencontres 9, 10, 11 et 12 monteront directement, s'ajoutant aux deux équipes issues des poules hautes qui jouent le titre.

Championnat Pré-National Féminin (PNF)

Nouveauté - 5ème Montée : Exceptionnellement cette année, il y aura 5 montées de PNF en NF3.

Format du match d'accession : Pour déterminer la 5ème équipe montante, un match de barrage sera organisé entre les deux équipes perdantes des demi-finales. Ce match se déroulera sur terrain neutre. Cette solution a été préférée pour son intérêt sportif, son potentiel d'affluence et l'opportunité qu'elle représente pour un club organisateur.

Règles de Participation : Une correction a été apportée pour inclure explicitement les licences OCT, qui n'apparaissaient pas correctement dans la version PDF du règlement. Il est confirmé que les joueuses de moins de 21 ans titulaires d'une licence OCT sont autorisées à participer au championnat.

Championnat Régional Masculin 3 (RM3)

Playoffs : Les quatre meilleurs deuxièmes au ranking seront intégrés aux phases finales.

Répartition des Montées et Wildcards : Le sujet principal de discussion a été la suppression des wildcards. Le champion U21 RMA bénéficie d'une montée automatique. Le Bureau a décidé de supprimer toutes les wildcards. Pour valoriser le championnat U21, il est acté que les **deux finalistes** (champion et vice-champion) **U21 obtiendront une place en RM3** la saison suivante. Le règlement doit être mis à jour pour acter cette nouvelle modalité d'accession.

Championnat Régional Masculin 2 (RM2)

Playoffs pour le Titre : Le format de la triangulaire entre les premiers des trois poules hautes (A, B, C) est confirmé. L'ordre des matchs a été clarifié : 1er Poule A vs. 1er Poule B, Perdant Match 1 vs. 1er Poule C, Gagnant Match 1 vs. 1er Poule C. Ces rencontres se dérouleront sur trois week-ends distincts.

Montées : Le nombre de montées est cohérent avec la structure à trois poules hautes.

Championnat Pré-National Masculin (PNM)

Format : Pas de changement majeur, la formule reste classique.

Playoffs : Il est confirmé que la correction des croisements de poules a bien été effectuée pour éviter que des équipes d'une même poule ne se rencontrent trop tôt en phase finale. La logique est harmonisée avec les autres championnats : les deuxièmes de poule basse sont intégrés aux playoffs.

Règles de Participation : Comme pour la PNF, la mention de la licence OCT pour les joueurs de moins de 21 ans sera ajoutée clairement.

Championnat U21

Format : Le championnat est maintenu à 72 équipes.

Modification des Playoffs : Les quarts de finale se dérouleront désormais sur trois week-ends (un match par week-end). Ce changement vise à permettre aux joueurs U21 de participer également aux playoffs seniors de leur club.

Qualification pour la Saison Suivante : Les règles d'engagement pour l'année suivante sont désormais inscrites dans le règlement : 60 équipes qualifiées d'office (les 24 équipes de R2 et les 3 premiers de chaque poule de R3). 12 places restantes seront attribuées via des wildcards pour assurer un renouvellement.

Championnats Jeunes (U13, U15, U18)

Règlement sur les Ententes : Il sera désormais explicitement inscrit dans les règlements jeunes que les ententes ne sont pas autorisées en championnat régional.

Processus d'Engagement : Le système d'engagement par dossier est remplacé par une description claire : 60 équipes au total, avec une répartition des places définie par comité. Règlements sur les équipes 2 : Si 10 joueurs sont "brûlés" (c'est-à-dire ont joué) en équipe 1, un joueur muté est autorisé à jouer en équipe 2. Cette disposition s'applique également si l'équipe 2 accède au niveau régional après la phase de pré-ligue.

Formule des Championnats :

La formule retenue pour les U13, U15 et U18 Filles est 2-4-4 (2 poules de R1, 4 de R2, 4 de R3). Formule U18 Garçons : La formule évolue pour passer à 4-4-4 (4 poules dans chaque division). Objectifs : Rendre la formule cohérente avec celle des U21, faciliter la création de

poules plus géographiques et dynamiser la compétition avec des phases finales. Cela concerne 72 équipes au total.

Phases Finales (U13, U15, U18 Filles et U18 Garçons) :

Quarts de finale (R2-R3) : Se dérouleront les 9-10 mai chez l'équipe la mieux classée.

Demi-finales : Prévues les 23-24 mai.

Finales : Programmées les 30-31 mai.

Les quarts de finale seront également ajoutés pour la division R1 dans la formule U18 Garçons.

Équipes retenues pour la saison suivante :

Pour les championnats à 30 équipes (U13, U15, U18F) : Les 12 équipes de R1, les 4 premiers de chaque poule de R2, les 2 finalistes de R3.

Pour le championnat U18 Garçons (42 équipes) : Les 24 équipes de R1, les 4 premiers de chaque poule de R2, les 2 finalistes de R3.

Précision sur le règlement du "Jeu Rapide" : La règle concernant le jeu rapide, notamment en U13, était mal définie et renvoyait à un article inexistant. Le règlement a été clarifié pour stipuler explicitement les règles applicables, notamment son interdiction en U13.

Procédure de Validation et Publication des Règlements

Urgence : Les clubs attendent la publication des nouveaux règlements.

Objectif : Publier les règlements dans le Bulletin Officiel (BO) du vendredi suivant la réunion.

Processus validé : Modification des documents par Sandrine le lendemain matin, envoi des documents au Comité Directeur pour un vote à distance. Date limite de réponse fixée au vendredi midi. Il est souligné que tous les membres du bureau doivent s'engager à voter pour atteindre le quorum.

Publication : Les règlements seront publiés dans leur intégralité

Echanges divers points en ligne avec le sportif

Débat sur les Périodes de Mutation

Sujet de fond : La pertinence de la période de mutation fixée du 1er au 30 juin est remise en question.

Arguments : Les clubs ne connaissent pas toujours la viabilité de leurs équipes à cette période. Les dates butoirs de la Fédération (ex: 25 juillet) rendent le calendrier serré. De nombreuses exceptions (déménagement, études, joueurs n'ayant pas joué) permettent déjà de muter hors période (jusqu'au 30 novembre en senior). Le système actuel permet des situations jugées anormales, comme un joueur évoluant dans deux clubs de N3 différents au cours de la même saison.

Le sujet est jugé trop complexe pour être décidé immédiatement. Il sera proposé comme thème de réflexion et de débat lors d'un prochain Comité Directeur.

Débat sur la proposition d'une Nouvelle Règle de Jeu : Non-remise en jeu en zone arrière

Une proposition est faite, inspirée d'un retour d'expérience d'un joueur évoluant en Espagne, où sur les divisions nationales, le ballon n'est pas touché par l'arbitre en zone arrière.

Avantages identifiés : Dynamise et accélère le jeu, réduit les temps morts informels et les

discussions avec les arbitres, gain de temps estimé à 10 minutes par match. Champ d'application proposé : Mettre en place cette règle sur les championnats régionaux Seniors et Jeunes (U18, U21). Le bureau confirme avoir l'autorité pour modifier les règles sur ses propres championnats régionaux, car ils ne sont pas directement qualificatifs pour un championnat de France.

La proposition sera étudiée en collaboration avec les comités et les techniciens, une future mise en place pourra alors être étudiée.

4. BASKET 3x3

Événement "Aura en rose"

Date proposée : 25-26 octobre.

Lieu proposé : La Canopée (Lyon).

Discussion : Une objection est soulevée concernant le lieu, qui risquerait de n'attirer que des participants de la métropole lyonnaise au détriment des autres territoires. La recherche d'un lieu alternatif est suggérée.

Soutien à l'organisation d'un Open Plus 3x3 au Puy-en-Velay

Contexte : Le club du Puy-en-Velay a candidaté pour accueillir un Open Plus de la Super Ligue 3x3. Il sollicite l'aide de la Ligue, non pas financièrement, mais en termes de logistique et de communication.

Soutien proposé par la Ligue : Une aide sur la communication de l'événement est actée. Le club a besoin de deux terrains supplémentaires, la Ligue propose de lui en fournir.

Modalités financières pour les terrains : Pour rester cohérent avec la politique appliquée aux autres clubs, il est décidé de ne pas prêter les terrains gratuitement. Décision : Le club sera facturé au forfait standard de 500 euros par terrain. Ce montant couvre le transport et le montage.

Dates de l'événement : Le club a proposé deux dates à la fédération : le 6-7 juin ou le 11-12 juillet. Le week-end du 6-7 juin semble libre dans le calendrier de la Ligue.

Équité : Il est convenu que si le club de Péchador fait une demande similaire, la même proposition lui sera faite.

Gestion des terrains 3x3

Il est confirmé que Laure est la responsable de la gestion des terrains.

Un problème est soulevé concernant Aix Maurienne Savoie Basket, qui se plaint d'un chèque de caution encaissé. Il sera redirigé vers Laure, qui sera chargée de prendre contact avec lui pour clarifier la situation.

Tournoi des Pôles

La date proposée est le mercredi 10 juin. Le lieu n'est pas encore arrêté.

Commande de T-shirts

Une commande de t-shirts rosé et blanc est à effectuer rapidement. Il est précisé de choisir un "rose vif" ; Charlène s'occupe de la commande et enverra un e-mail de confirmation.

4. EVENEMENTS ET LOGISTIQUE

Bilan des Événements de Début de Saison

Un retour est fait sur les différentes actions menées depuis la fin du mois d'août. Stage de début de saison des arbitres : Franck rapporte sa présence au stage. Bertrand D. a reçu le

trophée de la longévité pour ses nombreuses années d'arbitrage, remis par Vincent au stage de Vichy. Vincent doit se mettre en relation avec Guillaume pour publier des photos et un article sur le site de la Ligue et les réseaux sociaux.

Séminaire et Stage Cohésion Pôle (25-28 août à Vichy) : L'événement s'est bien déroulé et a permis de travailler sur la constitution des staffs.

Tournoi de Chazay (U15 Elite) : Le tournoi a réuni 7 équipes féminines et masculines. Remerciements aux clubs de Terre Froide (U18 Garçons) et Meyzieu (U18 Filles) pour avoir complété le tableau en fournissant la 8ème équipe. Le niveau d'arbitrage a été salué, avec aucune faute technique sifflée durant la journée. Le format mixte avec des équipes U18 a été jugé très intéressant pour confronter les U15 à un niveau physique supérieur.

5. COMMISSION DES OFFICIELS

Règlement des arbitres

Un document a été finalisé concernant les désignations, les observations, les classements, et les mouvements de fin de saison.

Changement notable : le nombre de wildcards pour l'accès au championnat national est réduit de 6 à 3, afin de revaloriser le travail des observateurs.

Le document sera publié sur le site de la Ligue et envoyé aux CDO

Maillots d'arbitres

Demande est faite pour que les arbitres portent le maillot de la Ligue sur tous les matchs de coupe, car il s'agit d'une organisation Ligue.

Décision : La demande est acceptée.

Programme de Tutorat des arbitres

Relance d'un projet de tutorat : chaque CDO peut proposer deux arbitres à potentiel pour officier en Ligue pendant quatre semaines, encadrés par des tuteurs validés.

Les comités 69, 42 et 74 sont déjà partants.

Une nouvelle communication sera envoyée à tous les comités, avec les présidents en copie, pour les inviter à participer.

Commission de Discipline : Modernisation des Rapports via QR Code

Valentin, de la commission de discipline, a créé un document de synthèse pour les arbitres.

Contenu : Le document explique la procédure de rapport d'incident, donne des exemples concrets et, surtout, intègre un QR code.

Fonctionnement : Le QR code renvoie directement à un formulaire en ligne, permettant aux arbitres de rédiger et d'envoyer leur rapport immédiatement après le match depuis leur smartphone.

Diffusion : Ce document sera distribué à tous les arbitres lors des stages de début de saison.

L'initiative est saluée comme étant "top" et "vraiment innovante". Une suggestion est faite de l'imprimer sur un support plastifié pour plus de durabilité, bien qu'une préoccupation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) soit soulevée concernant la plastification. Franck est chargé de communiquer l'information et le QR Code aux arbitres dès les week-ends de recyclage. Une communication officielle sera faite via le BO à destination des clubs la semaine prochaine. Le QR Code et l'explication de la démarche seront également mis en avant dans la lettre d'info de la Ligue pour en maximiser la visibilité.

5. POLES ESPOIRS

Pôle de Vichy

Changements dans le staff : Départ de Raphaël Gaume et arrivée de Charles-Henri Bronchard sur un temps partiel. Départ également du préparateur physique Yoann Thiau.
Projet 3x3 : Charles-Henri Bronchard a apporté son expertise sur l'intégration du basket 3x3 dans le cursus des Pôles.

Généralité sur les pôles

Dynamique positive : Une excellente ambiance et une forte cohésion sont notées au sein de l'ETR (Équipe Technique Régionale), avec des échanges constructifs.

Rappel aux staffs de porter de manière systématique les tenues officielles (polos, t-shirts) lors des entraînements. Valorisation de l'image de la structure.

Point d'attention : gestion des interventions vidéos/photos. Il est impératif d'obtenir les accords mineurs/majeur et groupe scolaire.

Projet de déménagement du Pôle de Lyon : Un groupe de travail (incluant Greg et Joël) est constitué pour étudier le déplacement du Pôle. Plusieurs options sont à l'étude. Échéance critique : Une réponse doit être fournie à l'Éducation Nationale avant les vacances d'octobre 2025 pour une mise en place effective à la rentrée de septembre 2026.

Projet de Performance Fédéral (PPF)

Proposition : Remplacer les traditionnels tournois inter-pôles par un stage à l'étranger pour les sélections U15.

Objectif : Offrir une expérience plus formatrice en permettant aux jeunes de découvrir d'autres structures et de se confronter à des équipes étrangères.

Action : Les staffs techniques ont reçu l'accord de principe pour travailler sur ce projet. Ils doivent maintenant présenter un budget prévisionnel qui sera soumis à la validation du Bureau Directeur

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 21h15.

Le prochain Bureau aura lieu le mardi 7 octobre 2025 à 18h30.

Janine MULAS DUFFOUX



Joël SCOMPARIN

